Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 63 (1925)
Heft: 36

Artikel: Armoiries communales
Autor: G.M.C.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-219736

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

63me ANNEE. — N° 36. *Fondé par L. MONNET et H. RENOU* Samedi 5 septembre 1925

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : *Suisse,* **un an Fr. 6.—**
six mois, Fr. 3.50 — *Etranger,* **port en sus**

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

ARMOIRIES COMMUNALES

Nous insérons avec grand plaisir l'article ci-dessous d'un correspondant occasionnel ; il complète et justifie les modestes notes que le « Conteur » publie depuis longtemps sur nos armoiries communales vaudoises. (Réd. « C. V. »)

Le *Conteur Vaudois* du 25 juillet 1925, sous la rubrique « Armoiries communales », dit que les armes de Combremont-le-Grand, qui figurent sur la médaille de mobilisation décernée aux soldats, sont celles de la famille de Mestral, et il ajoute que dès lors, sur le conseil de la Commission cantonale des armoiries, la commune a pris les armes des sires de Combremont.

Que la commune de Combremont-le-Grand ait eu l'idée, tout d'abord, d'adopter comme signe distinctif, l'Ecu de gueules au sautoir d'or à la roue de sable brochant, cela parait tout-à-fait logique, attendu que ces armoiries figurent sur la chaire de l'église, au château, et en plusieurs autres endroits sur des vitraux, des meubles, etc., alors qu'on ne retrouve que peu de specimens des armes des premiers sires de Combremont, dont la famille s'est éteinte vers la fin du XIVe siècle dans la maison d'Avenches à laquelle la seigneurie échut par héritage. En 1537, M. Bernard d'Avenches la vendit à M. Girard Mestral, avoyer de Payerne. Celui-ci acquit les 5/6 de la seigneurie, l'autre 1/6, dit « le fief de Curtilles », qui appartenait à la famille de ce nom, fut acheté en 1582 par M. Isaac, fils de feu M. Jean Mestral, avoyer de Payerne, lequel était fils de l'avoyer Girard. En conséquence, dès 1582, la famille de Mestral devint propriétaire de la totalité de la seigneurie de Combremont-le-Grand. A cette époque, M. Georges Mestral, avoyer de Payerne lui aussi, et fils de l'avoyer Girard, possédait la seigeurie de Combremont-le-Petit. La branche des Mestrai de Combremont-le-Grand adopta comme cimier le lévrier, rappelant aussi les armoiries des premiers sires de Combremont, alors que la branche de Combremont-le-Petit conserva l'ancien cimier des Mestral de Rue, soit le buste de Maure. La commune de Combremont-le-Grand aurait pû, semble-t-il, pour respecter la vérité historique, adopter un Ecu réunissant les armes des anciens sires de Combrement à celles de leurs successeurs. Avec ces éléments, les héraldistes auraient pu composer un blason tout à fait intéressant. G. M. C.

Langue rouge. — Un préposé à la police des étrangers d'une localité que nous ne désignerons pas, avait à faire le signalement d'un individu expulsé du canton parce que ses papiers n'étaient pas en règle. Pour la taille, le nez, la bouche, les yeux, la couleur des cheveux, tout alla facilement. Mais c'est à la rubrique « Langue » que les choses se compliquèrent :

— Tirez la langue ! fit le préposé.

— Mais, monsieur...

— Tirez la langue, vous dis-je !

Le malheureux n'en voyait pas la nécessité et la manifestation exigée se faisait attendre.

— Ah ! ça, reprit le préposé exaspéré, montrerez-vous votre langue, ou faut-il... ?

L'expulsé finit par tirer la langue à l'exigeant préposé, qui, constatation faite, remplit gravement la rubrique : Langue... rouge.

Le signalement fut envoyé à la chancellerie. Il ne tarda pas à en revenir avec prière d'indiquer d'une façon plus précise la langue que parlait le titulaire du signalement.

PE LOZENA

L'ètâi l'autr'hi, deçando passâ, pè vè midzo dè coûte la tserrâire de Tsâodèron, à Lozena. Quin trafi lâi avâi. Lè tsè à étsile, tserdzî de fin, lè tenotmobile, lè tsevau, lè locipède à dzein et lè locipède à fû que pètant, lè vàitere que lâi diant dâi camion, tot cein sè craisive, fusâve, felâve quemet dâi balle, corattâve, allâve, vegnâi, tracive, qu'on arâi de lo Diabllie à dècheinta.

Dèvant lo colidzo iô iè z'ingenieu vignant po lâo recordâ, lâi avâi Tiennon et sa Gotton. Vo iè cougnâite prâo : Tiennon de la Raisse que s'è maryâ l'âoton passâ avoué Gotton dâo Mécanique, la felhie à Djabram que i'a on carro de truffye d'onna tâise que l'a fé duve lottâïe. Lâi ite-vo ora ? Eh bin ! l'étâi justameint leu.

La Tiennon tegnâi sa Gotton pè lo cou et lâi desâi :

— Adiu ! ma poûra Gotton !

— Adiu ! mon poûro Tiennon, que fasâi Gotton ein segotteint.

— Eimbranse mè oncora on coup !

— Oï ! Clli poûro baison ! Sarâi pâo-t'être lo derrâi !

Et Gotton baillive on bec à Tiennon sur lè djoûte, et Tiennon dèso lo cou à Gotton.

— Cein l'è èpouâirâo, de mouri dinse, à mon âdzo !

— L'è z'orribllio, mon poûro Tiennon !

S'ètant recrotsi l'on à l'autro et on lè z'oûïa mouettâ.

— Tè, Cotton, vaitcé mon testameint. I'é testâ por tè.

— Mon dzeinti Tiennon !

— Et pu, te sâ ! Se tè vâo tè remaryâ, preinds lo cordagni.

— N'ausse couson. No no sein dza arreindzî la senanna passâ lè doû.

S'ètant rappondu. On lè z'oûïa que desant :

— Hardi ! lâi faut allâ !

— Va lâi gaillâ, Tiennon ! Corâdzo.

Onna tschuffâïe, onna tchurlâïe ! S'ètant dèpèdzi, tandi que Tiennon desâi :

— Et pu, te sâi, aprî mon einterrâ, n'âobllie pas de menâ la vatse ai bâo, que l'agotte dza.

Tiennon l'ètâi via. Ie m'approutso de Gotton et lâi dio dinse po la consolâ :

— L'è voûtron hommo ?

— Oï.

— S'ein va à l'ètrandzî ?

— Na.

— Mâ, ie va bin lliein ?

— Pas pî.

— Adan, ie va sè peindre ?

— Oh ! ouaih !

— Mâ po sè fére dâi z'adiu dinse ?

— N'è pas de trâo. On sâ pas mé quan on sè reverrâ qu'onna ...râva. Peinsâ vo vâi : *Tiennon dâi travessâ la pllièce de Tsâodèron,* la tserrâire dâi z'épècllialâ ! *Marc à Louis.*

A LA VIGNE

Duo d'amour

— *Dis-moi, ô gentille Marie,*
Me voudrais-tu pour ton époux ?
Je déclare sans flatterie
Que t'aimer me serait bien doux !
— *Je ne sais, maître Martin,*
Vraiment ce que je dois dire,
Et je crois bien
Que de moi vous voulez rire,
Car je ne possède rien
Et n'aurai d'autre butin
Que mes deux mains !

— *Mais moi, j'ai les lopins de terre*
Plantés de vigne et d'échalas
Qu'en mourrant m'a laissés mon père !
De travailler seul, je suis las !
— *Vous n'auriez, Maître Martin,*
Plus à prendre d'effeuilleuse !
De grand matin,
Car je ne suis pas dormeuse,
Dans la vigne et le jardin,
Je travaillerai bon train,
Comme un lutin !

— *Ma vieille mère, en son ménage,*
A besoin d'aide et de soutien !
Je te vois belle et surtout sage
Et de toi mon cœur est tout plein !
— *Il est doux, Maître Martin,*
D'entourer tous ceux qu'on aime
De tendres soins !
Je partagerai de même
Votre joie et vos chagrins !
Nous aurions dans le même chemin
Même destin !

— *Tu seras, petite effeuilleuse,*
Le soleil de notre maison !
A mes côtés, toujours joyeuse,
Tu chanteras comme un pinson !
— *Au foyer, Maître Martin,*
Fleurira notre tendresse !
Dans le jardin,
Pour fêter notre allégresse,
S'ouvriront lis et jasmin,
Et notre bonheur enfin
Sera sans fin !

Louise Chatelan-Roulet.

BAULMES L'INDEPENDANTE

Les lignes suivantes sont extraites d'une série d'articles très intéressants sur « Baulmes », signés A. J., et publiés par le *Journal d'Yverdon.*

×

De bonne heure, la population de Baulmes lutta pour son indépendance, dans le but de constituer une communauté d'hommes libres. Il est difficile de suivre ce mouvement dès ses origines, un incendie ayant détruit, suivant la tradition, à la fin du XIIme siècle ou au commencement du XIVme, la localité toute entière et les archives qu'elle possédait.

En 1375, on voit 69 chefs de famille (prud'hommes) de Baulmes et 5 de Six-Fontaines acheter la bourgeoisie des Clées en échange de 100 florins bon or et pour chacun d'eux, un bichet de froment de cense annuelle. L'acte de